

COMMUNIQUÉ

Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à la Ville de Guelph pour l'élaboration d'un plan secondaire visant le quartier de l'innovation de Guelph

Le 23 juin 2011, Guelph, Ont. – Berry Vrbanovic, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et conseiller municipal de la Ville de Kitchener (Ontario), et l'honorable Joe Oliver, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui une subvention du Fonds municipal vert^{MC} (FMV) à la Ville de Guelph. Le financement de 142 252 \$ servira à l'élaboration d'un plan secondaire qui orientera la création du quartier de l'innovation de Guelph, d'une superficie de 453 hectares.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a dit M. Vrbanovic. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a déclaré M. Oliver. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Le plan secondaire du quartier de l'innovation de Guelph est une initiative visant la carboneutralité en alliant un centre d'emploi axé sur l'économie verte et le secteur de l'innovation à un village urbain. Le plan sera un prototype pour de nouveaux protocoles et de nouvelles normes qui permettront à la Ville d'atteindre ses buts et objectifs en matière de développement durable.

« Ce financement nous aidera à élaborer un plan pour le quartier de l'innovation de Guelph qui nous positionnera au premier rang de l'économie verte et offrira à ses citoyens une collectivité à part entière comprenant des lieux où vivre, travailler et se divertir, a expliqué la mairesse de Guelph, Karen Farbridge. Il s'agit d'une nouvelle façon d'envisager le développement, une façon qui est intégrée, novatrice et durable. »

Le plan secondaire abordera les problèmes de développement durable au niveau environnemental, social, culturel et économique, notamment la protection des ressources patrimoniales naturelles et culturelles; la création de possibilités de logements (*live-work*) abordables et durables pour vivre et pour travailler; l'utilisation d'un aménagement et d'une conception d'infrastructure à faible impact; la mise en œuvre de stratégies de planification de l'énergie; et l'adoption d'approches en matière de transport axées sur la marche et le transport en commun.

Tirant parti de plusieurs documents stratégiques, de rapports sur le concept d'utilisation du sol, d'études de référence, d'analyses de pratiques exemplaires et de consultations publiques, le plan proposera un énoncé de vision, des buts, des objectifs, des lignes directrices sur la conception à faible impact et un concept d'aménagement des terres du quartier de l'innovation de Guelph. Le

plan secondaire mettra également en œuvre des objectifs de développement durable relevés dans les documents stratégiques existants, notamment le plan de croissance provinciale pour la région métropolitaine du Golden Horseshoe, et appliquera des normes plus rigoureuses, au besoin. Il sera intégré au Plan officiel de la Ville et relié à plusieurs documents municipaux stratégiques existants, notamment l'initiative visant l'énergie communautaire, Prosperity 2020 et la stratégie de gestion de la croissance de la Ville de Guelph.

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert^{MC}. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Ville de Guelph

Joan Jylanne
Planificatrice principale des politiques
Planification et bâtiments, génie et environnement
Ville de Guelph
Tél. : 519-837-5616, poste 2519
Télec. : 519-822-4632
Courriel : joan.jylanne@guelph.ca
www.guelph.ca

Fonds municipal vert de la FCM

Maurice Gingues
Agent des relations avec les médias
Fonds municipal vert
Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613-907-6399
Télec. : 613-244-1515
Courriel : mgingues@fcm.ca
www.fcm.ca/fmv

Ressources naturelles Canada

Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada

Tél. : 613-996-2007

Relations avec les médias
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613-992-4447